

PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

INFO PHYTO

septembre-novembre 2016

Trimestriel - septembre - octobre - novembre 2016 - Bureau de dépôt : 5000 Namur - N° d'agrément : P917211



Ca bouge en
Haute Meuse!

p.5



Couvre-sol pour zones
ombragées :
Pachysandra

p.4











p.8

Allelopathie
nouvelle alternative
aux herbicides



Sommaire

	Evènements à venir.....	p3
	<i>Pachysandra terminalis</i> : un bon couvre-sol pour zones ombragées.....	p4
	Ca bouge en Haute Meuse :	
	La GD pour Yvoir plus clair.....	p6
	Un cimetière enherbé à Hastière.....	p7
	L'allélopathie : nouvelle alternative aux herbicides?.....	p8
	Haies indigènes.....	p9
	Fauchage des prairies fleuries : conseils et astuces.....	p10
	Des rosiers labellisés.....	p11
	Chronique du Docteur GD.....	p12




Vous êtes une commune/un professionnel

Découvrez conseils et contacts pour mettre en œuvre une gestion différenciée de vos espaces verts.



Vous êtes un particulier

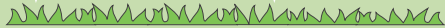
Découvrez le concept de gestion différenciée des espaces verts et ses applications dans votre jardin.

Rejoignez-nous! 

www.gestiondifferentiee.be



Evènements à venir



- * **25-27 septembre** : Green Expo à Gand
Infos : www.green-expo.be



- * **26 et 27 novembre** : Semaine de l'arbre - l'Erbelle



Pachysandra terminalis : un couvre-sol pour zones ombragées

Nécessitant peu, voire pas d'entretien, *Pachysandra* est une vivace appréciée par les gestionnaires d'espaces verts, qui les utilisent comme couvre-sol dans des parterres ombragés et même dans des aires de dispersion funéraires.



Famille : Buxacées

Origine : Japon et nord de la Chine

Période de floraison : de mai à juin

Couleur des fleurs : blanc

Exposition : mi-ombre, ombre (pas de soleil direct)

Type de sol : léger, humifère, assez frais

Hauteur : de 15 à 30 cm

Utilisation : excellent couvre-sol en pleine terre ou hors sol

Type de plante : vivace à fleurs et à feuillage persistants

Rusticité : très rustique (résistant jusqu'à -15°C)

Plantation, rempotage : printemps ou automne

Méthode de multiplication : marcottage, division de la touffe au printemps, bouturage

Densité de plantation : 4 à 6 plantes/m²

Maladies et ravageurs : plantules appréciées des limaces et escargots. Plantes adultes peu ou pas sujettes aux maladies et ravageurs.

Toxicité : pas de toxicité connue

Quelques espèces/variétés intéressantes :

- *Pachysandra terminalis* 'Green Carpet' : feuillage plus tapissant et plus bas que le *Pachysandra* ordinaire, feuillage vert brillant.

- *Pachysandra terminalis variegata* : feuillage vert foncé brillant et au bord argenté. Environ 30cm de haut.

- *Pachysandra terminalis* 'Green Sheen' : un seul pied s'étend sur 60 cm pour 20 cm de haut.

- *Pachysandra terminalis* 'Silver Edge' : feuillage marginé de crème.

Attention : utilisez des produits phyto homologués !

Si vous pulvérisez encore sur certains de vos espaces publics, n'oubliez pas de vérifier que votre produit est toujours agréé. En effet, de nombreux produits comme le **Zapper** ou le **Kid Way** ne sont plus homologués et ne peuvent donc plus être utilisés.

Pour vérifier l'homologation des produits:

- surfez sur fytoweb.be (référence légale en terme d'homologation des PPP)
- contactez les facilitateurs « zéro pesticide » !

CECOTEC : Matériel et outillage de désherbage écologique

- Nous produisons la plupart de nos outils dans notre atelier situé à Theux (fabrication wallonne presque exclusivement).
- Nous utilisons à titre personnel nos fabrications et nous développons nos outils en fonction de la demande de nos clients (nouveaux outils pour la roue maraichère notamment).

info@cecotec.be

Chemin des Maraudeurs, 6
4910, Theux (Belgique)



Tél. +32 474/25.83.81

Évitez l'emploi
d'herbicides
chimiques !

Ca bouge en Haute Meuse

La GD pour Yvoir plus clair

C'est en octobre 2014 que la commune d'Yvoir décide de se lancer dans la gestion différenciée afin de satisfaire aux nouvelles réglementations de la Wallonie en terme d'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ceci afin de tendre petit à petit vers le « zéro pesticide », objectif à atteindre pour le 1^{er} juin 2019.

Cette nouvelle gestion a vu le jour grâce à un plan de désherbage efficace et bien mené. Concrètement, un inventaire et une classification des espaces verts ont été réalisés par Florine de Prémorel, éco-conseillère engagée à la suite de son stage.



Suite à ce plan, de nombreux changements ont été mis en place sur le terrain. Prairies fleuries, tonte différenciée, fauchage tardif font désormais partie du décor communal. Prochainement, un cimetière sera enherbé dans le cadre du label « cimetière Nature ». En plus de ces actions préventives, la commune a investi dans différentes machines de désherbage non chimique, notamment pour les filets d'eau et les surfaces en gravier. Les zones inaccessibles sont entretenues à la binette ou à la débroussailluse. Tous ces changements demanderont aux 11 ouvriers communaux de revoir leur manière de travailler.



Et ces actions portent leurs fruits. En effet, en deux ans, la commune a réduit de 40% sa consommation en pesticides.

Et les citoyens dans tout ça ?

Evidemment, tous les citoyens n'ont pas adhéré d'emblée à ces changements. En effet, ceux-ci doivent s'habituer à voir apparaître un peu de végétation spontanée sur les trottoirs. Pour contrer ce « problème », la commune d'Yvoir installera des panneaux de communication à

partir de 2017. Des articles sont également insérés régulièrement dans le bulletin communal.

A Yvoir, on l'a bien compris, techniques alternatives, communication et concertation entre le service Environnement et les hommes de terrain sont les ingrédients nécessaires pour parvenir au zéro phyto.

Un cimetière enherbé à Hastière

A 25 km de là, un cimetière enherbé vient de prendre forme dans la commune d'Hastière et plus précisément à Hermeton-sur-Meuse. A noter que la commune d'Hastière est déjà bien active en termes de gestion différenciée: un inventaire et une classification sont en cours de réalisation et plusieurs pistes d'aménagements d'espaces verts ont été élaborées. Néanmoins, c'est surtout le cimetière enherbé qui a retenu notre attention, il faut dire que celui-ci est plutôt bien réussi !



Les allées ont été engazonnées par un semis à la main sur un mélange de matière organique et de gravier. Des plantes couvre-sols (sedum), des plantes mellifères et des ardoises ont également été placées entre les tombes et à différents endroits du cimetière.



L'allélopathie : nouvelle alternative aux herbicides?

Certaines espèces émettent des substances qui limitent la germination des plantes voisines. Cette propriété, appelée allélopathie, peut se manifester de différentes manières, qui pourraient être intéressantes pour lutter contre les « mauvaises herbes » dans les espaces verts.

Une première sorte d'allélopathie est la sécrétion de substances dans le sol par les racines. De nombreuses espèces possèdent cette propriété, comme l'achillée millefeuille, le lierre, la petite pervenche, le thym, le romarin, la lavande, l'origan, les Nepeta,.... Puisqu'en plus ces plantes sont jolies et faciles à cultiver, elles mériteraient d'être plus souvent utilisées pour le fleurissement en parterres, comme couvre-sol au pied des arbres, etc!



Cistus



Armoise

Chez d'autres espèces allélopathiques, les substances ne sont pas sécrétées, mais libérées sur le sol lors de la décomposition de la plante, une fois morte. C'est le cas des *Phlomis*, les lentisques et les cistes. L'Armoise semble aussi avoir ce type d'effets. Ces espèces-là seraient donc intéressantes à utiliser comme paillage.

Notons cependant que d'après les essais menés, ces techniques, bien que prometteuses, ne sont pas miraculeuses, car certaines espèces résistent à cette stratégie. De plus, les propriétés allélopathiques ne se sont vraiment efficaces que plusieurs années après la plantation. Mais l'allélopathie gagnerait à être mieux connue et exploitée dans les espaces verts!



Quatre bonnes raisons de planter des haies indigènes dans les espaces publics

1. C'est bon pour la biodiversité

Rongeurs, oiseaux, insectes y trouvent le gîte et le couvert. De plus, les arbustes indigènes eux-mêmes viennent enrichir la biodiversité locale.

2. Ca demande moins d'entretien

... que les haies conventionnelles. Les haies indigènes ne sont taillées qu'une fois par an, voire moins! Le principe est de les installer là où elles auront l'espace pour se développer dans toute leur beauté.

3. C'est décoratif

Les fleurs, les fruits, mais aussi le feuillage et les branches des arbustes indigènes sont intéressants pour orner les espaces publics. Viorne, aubépine, églantier, cornouiller, pommier, se succèdent pour donner de la couleur à la haie au fil des saisons.

4. C'est le bon moment!

L'automne est une très bonne saison pour planter des haies. Alors n'attendez plus!



Fauchage des prairies fleuries: conseils et astuces



Les prairies fleuries connaissent un succès grandissant. De plus en plus de gestionnaires se tournent vers cette pratique, souvent poussés par des objectifs environnementaux (dans le cadre du Plan Maya, notamment), mais aussi dans l'idée de réduire la fréquence d'entretien.

L'entretien d'une prairie fleurie se limite à une (ou deux) fauche annuelle, une fois que les plantes sont en graines (juillet, août, voire septembre selon les cas). En général, la fauche tardive (septembre) est plus favorable à la biodiversité, par contre, les riverains n'apprécient pas toujours qu'une prairie fanée soit laissée plusieurs semaines sans être fauchée... A chaque gestionnaire de trouver le compromis qui lui convient!

La double fauche annuelle, avec la première fin juin (à 8-10 cm de hauteur), l'autre fin septembre (à ras du sol), réduit la hauteur de la végétation et donc le risque de verse en cas de forte pluie ou de vent. Cela permet aussi de limiter l'aspect fané de la prairie. Pour obtenir un beau résultat fleuri en 2^e année, il est conseillé que la 2^e coupe soit faite à ras du sol. Cela permet aux plantes de se ressemer et limite la concurrence avec les graminées. Par contre, cette pratique peut être défavorable aux petits animaux. On peut dès lors laisser une partie de la prairie non fauchée durant l'hiver, qui leur servira de refuge.

	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.
Fauche simple			(fauche)	(fauche)	Fauche*	
Double fauche		fauche			fauche	

*La fauche tardive (en septembre) est idéale pour la biodiversité.

Si possible, le foin doit être ramassé après la fauche. Cela permet de garder un sol pauvre (ou de l'appauvrir progressivement). La prairie fleurie en sera d'autant plus belle l'année suivante !





Des rosiers résistants pour se faciliter la vie

L'entretien des parterres de rosiers demande très souvent une attention toute particulière aux gestionnaires afin d'assurer sa bonne tenue et ainsi de pouvoir profiter d'une floraison abondante et généreuse. En effet, les rosiers sont des plantes relativement fragiles et nécessitent souvent de multiples traitements fongiques afin de limiter le développement de maladies (rouille, oïdium et maladie des taches noires) et insecticides pour lutter contre l'attaque de certains ravageurs. Mais il est tout à fait possible de les cultiver sans traitement en choisissant des variétés naturellement résistantes aux maladies et ravageurs!

Parmi elles,

- Les variétés botaniques, comme l'églantier (*Rosa canina*). Mais attention: ne pas confondre avec le *Rosa rugosa* fait partie des espèces invasives à ne pas planter !

- Les variétés horticoles distinguées par le célèbre label A.D.R (Allgemeine Deutsche Rosenneuheitenprüfung). Ces rosiers qui se passent totalement de traitement fongique et insecticide réclament malgré tout des soins:

- Il est essentiel de les nourrir régulièrement en leur apportant de la matière organique : compost, fumier ou engrais organiques bien dosés en potasse.

- Une taille appropriée, de bons binages et d'éventuels arrosages en période de sécheresse leur permettront de résister aux différentes attaques mais surtout d'embellir vos espaces verts de manière beaucoup plus durable et en respectant l'environnement.



Qu'est-ce que la phytolice ?

Nouvelles dates pour les évaluations phytolice P1, P2 et/ou NP!

POUR QUI ? Pour toute personne désirant acquérir une phytolice P1, P2 et/ou NP

QUAND ? Mercredi 14 septembre à 14h à Namur

Mercredi 5 octobre à 14h à Libramont

Mercredi 26 octobre à 18h à Louvain-la-Neuve

INSCRIPTION Obligatoire et préalable à l'évaluation !

INFO et inscription : www.crphyto.be ou par téléphone au 010/47 37 54

Des exemples de questions d'évaluation sont disponibles sur le site :

<http://environnement.wallonie.be/pesticides>

ment, ces bandes témoignent que l'espace n'est pas laissé à l'abandon !

Certaines communes, n'hésitent pas non plus à créer des chemins à l'intérieur de ces espaces. Ainsi, les plus courageux peuvent s'y promener et aller défier les abeilles, les papillons, les sauterelles et autres insectes sauvages peuplant ce milieu hostile !

Pour conclure, je dirais que si ces espaces deviennent plus verts et apparaissent peut-être plus sauvages à vos yeux, c'est dans le but d'améliorer votre qualité de vie et votre santé!!

Votre dévoué Dr GD





**OBJECTIF
PESTICIDE**

Désherbage Mécanique STAB-NET



Applications

Cimetières, Allées,
Voies vertes,
Terrains sportifs...



Gamme StabNet

De 0.55 à 1.6 m
Qualité et vitesse
de travail
Multifonctions

02 97 86 36 07

contact@avrilindustrie.com

www.avrilindustrie.com



INFO PHYTO

Pôle Wallon de Gestion Différenciée asbl.

Equipe des Facilitateurs «zéro pesticide» :

- **Thibaut Mottet** : 0483/44.00.94
thibaut@gestiondifferentiee.be

- **Jean-Nicolas Arnould** : 0483/14.02.62
jean-nicolas@gestiondifferentiee.be

- **Frédéric Jomaux** : 0470/99.03.19
frederic@gestiondifferentiee.be

- **Valérie Vanparys** : 0470/99.03.20
valerie@gestiondifferentiee.be

Comité de rédaction/Editeurs responsables
Jean Nicolas Arnould & Thibaut Mottet

Septembre - novembre 2016



Avec le soutien de



Wallonie

